



# REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département d'Indre-et-Loire  
Commune de Vouvray

## ARRÊTÉ

N° 2023 – 052 du 26 janvier 2023.

**Objet :** Réglementation temporaire de la circulation rue du Commerce dans le cadre de travaux de VRD par l'entreprise COLAS – Requalification de la place Sadi Carnot et création d'un théâtre de verdure.

Madame le Maire de la Commune de VOUVRAY,  
Vu la loi modifiée n°82-213 du 02/03/1982, relative aux droits et libertés des collectivités territoriales,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212.21, L.2213-1 et L.2213-2,  
Vu le Code de la Route, notamment les articles R 110.1, R 110.2, R 411.5, R 411.8, R 411.18 et R 411.25 à R 411.28 ;  
Vu la demande de l'entreprise COLAS en date du 06 avril 2023,  
Considérant qu'il est nécessaire de prendre des mesures réglementant la circulation des véhicules afin de permettre les travaux cités en objet,

## ARRÊTE

**Article 1 :** Du 11 avril au 02 juin 2023, dans le cadre de travaux de requalification de la place Sadi Carnot et de la création d'un théâtre de verdure par l'entreprise COLAS, la rue du Commerce sera interdite à la circulation, sauf pour les riverains qui seront autorisés à emprunter la rue à contre-sens.

**Article 2 :** Le présent arrêté fera l'objet d'un affichage aux extrémités du chantier. La signalisation nécessaire de chantier sera mise en place par le permissionnaire conformément aux dispositions en vigueur relatives à la signalisation routière, à ses frais et sous sa responsabilité.

**Article 3 :** Une copie du présent arrêté sera transmise à l'entreprise COLAS, la Gendarmerie de VOUVRAY, M. le Commandant du Centre de Secours n°23 et au service déchets ménagers de la CCTEV.

**Le Maire :**

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification.

**Arrêté certifié exécutoire compte tenu de :**

- son affichage et sa notification le : 06 avril 2023

Fait à Vouvray, le 06 avril 2023.



Le Maire,

Brigitte PINEAU